



Direction des Ressources Humaines Mutualisée

L' Agglo recrute !!

Val de Garonne Agglomération est une intercommunalité située en Lot et Garonne (43 communes, 62000 habitants) au cœur du Sud-Ouest, à Marmande, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse.

TECHNICIEN CHARGÉ DE CONTRÔLE EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET PLUVIAL

Référence : V2024-79

Direction : INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE

Service : Assainissement

Supérieur hiérarchique direct : Responsable de service

Cadre d'emploi : Technicien catégorie B ou Adjoint Technique catégorie C

Filière(s) : Technique

Durée hebdomadaire de travail : Temps complet

Lieu(x) de travail : Marmande

DESRIPTIF DU POSTE

Val de Garonne Agglomération (VGA) a pris les compétences eau potable, assainissement eaux usées et pluviales au 1er janvier 2020.

VGA recrute un technicien qui sera placé sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service de l'Eau et de l'Assainissement, et qui exécutera des missions de contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC), de contrôle des branchements sur le réseau collectif, et de contrôle des ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Les contrôles des systèmes d'ANC et des branchements sur le réseau collectif seront réalisés sur le territoire des communes de Marmande et Tonneins. Les contrôles des ouvrages de gestion des eaux pluviales seront quant à eux réalisés sur l'ensemble du territoire de VGA.

Vous devrez assurer les suivis technique, administratif et financier d'environ 2 350 installations d'ANC et 12 400 branchements au réseau de collecte.

Missions

- Contrôle des installations d'assainissement non collectif (neuves, réhabilitées ou existantes).
- Rédiger les rapports de visite, les courriers et compiler les données dans le SIG.
- Rédiger l'avis du SPANC concernant les autorisations d'urbanisme.
- Réaliser les contrôles de conformité des raccordements aux réseaux d'eaux usées et pluviales, et tenir à jour un fichier de suivi.
- Informer les usagers des problématiques relatives à l'assainissement et à la réglementation concernant les autorisations d'urbanisme.
- En cas de prestation de service, suivre la réalisation des contrôles par le prestataire.
- Suivre les opérations de réhabilitation, le cas échéant, avec le maître d'œuvre (réunions de chantier, etc.).
- Travailler en collaboration avec les partenaires et prestataires extérieurs (zonages d'assainissement, documents de planification, périmètres de protection, etc.).
- Vérifier la réalisation des ouvrages de gestion des eaux pluviales.
- Se tenir informé de la veille réglementaire et technique.
- Veiller au respect du règlement d'assainissement non collectif et du règlement d'assainissement collectif.
- Le cas échéant, assurer l'accueil général du service.

Activités et tâches principales du poste (et %) :

- Suivi des dispositifs d'ANC -> 70%
- Enquêtes de terrain préalable aux travaux d'assainissement -> 10%
- Instruction des demandes d'urbanisme -> 10%
- Suivi de la réalisation des ouvrages de gestion des eaux pluviales ->5%
- Veille juridique et technique -> 5%

Exigences requises

- **Savoirs :**
 - Permis B
 - BTS métiers de l'eau ou GEMEAU ou équivalent
 - Rôle et mission du SPANC
 - Connaissances en traitement des eaux usées
 - Maîtrise des principes de fonctionnement des systèmes d'ANC
 - Notions d'hydraulique, hydrologie, pédologie et des caractéristiques des sols.
 - Notions en droit des sols, urbanisme, schémas d'assainissement, permis de construire, autorisation de travaux, etc.
 - Connaissance des outils informatique (Word, Excel, messagerie, SIG)
- **Savoir-faire :**
 - Qualités rédactionnelles
 - Aptitude à alterner le travail de bureau et le travail de terrain
 - Être capable de travailler en autonomie
- **Savoir-être, qualités :**
 - Être à l'écoute des usagers
 - Être autonome
 - Capacité d'organisation
 - Qualités relationnelles, savoir gérer les conflits

- Bon relationnel avec les entreprises et les partenaires
- Être rigoureux dans le suivi des dossiers
- Sens du travail d'équipe

Contraintes possibles liées au poste

- Partage entre le terrain et le bureau
- Consignes de sécurité liées au poste
- Equipements de sécurité
- Nombreux déplacements liés aux visites de terrain
- Rythme de travail souple

Moyens mis à disposition

- Poste informatique, téléphonique et bureau
- Budgets assainissement collectif et assainissement non collectif

Mode de recrutement

Recrutement par voie statutaire et à défaut contractuelle
Rémunération : selon la réglementation en vigueur

Avantages :

- Régime indemnitaire
- Tickets restaurants
- CNAS

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Date limite de dépôt des candidatures : 27 septembre 2024

Pour répondre à cette annonce :

Envoyez une Lettre de Motivation et un Curriculum Vitae à l'attention de

Monsieur Le Président de Val de Garonne Agglomération
De préférence par mail à :
Gestionnaire recrutements
Direction des Ressources Humaines Mutualisée
Coordonnées : **05 53 20 26 48** – recrutement@vg-agglo.com

Ou par courrier à :
Monsieur le Président de Val de Garonne Agglomération
Maison du développement - Place du marché
CS70305 - 47213 MARMANDE

(MERCİ DE BIEN VOULOIR PRECISER VOTRE ADRESSE POSTALE)

*Pour en savoir plus sur la gestion de vos données dans ce cadre, vous pouvez consulter le document "Traitement de vos données " en allant à l'adresse suivante : <https://www.vg-agglo.com/recrutement-vga/>